

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE TIBATI

B.P. 51 TIBATI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAWA REGION

DJEREM DIVISION

TIBATI COUNCIL

P.O BOX 51

DECISION MUNICIPALE N°011 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AVIS D'APPEL
D'OFFRES N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2026 DU 04/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE INTEGRE DU LAMIDAT DE TIBATI.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIBATI,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation des Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marché Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
Vu le Décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 0204/A/MINMAP/ du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision N° 000208/CAB/MINMAP du 15 Mai 2024 portant Désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 255 AVRIL 2022 Relative à l'Application du code Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 000005/LC/MINMAPCAB du 26 DEC.2023 Relative à la mise en œuvre de la catégorisation des entreprises du secteur des Bâtiments et des Travaux Publics dans le cadre de la contractualisation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026
Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2026 DU 04/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TIBATI.

DECIDE :

Article 1 : Le **GROUPEMENT ETS Y-TANKO ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU** B.P : TIBATI est attributaires du Marché relatif à L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2026 DU 04/02/2026, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DU LAMIDAT.DE TIBATI, Pour un montant TTC de 49 999 990 FCFA et un délai d'exécution de 05mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

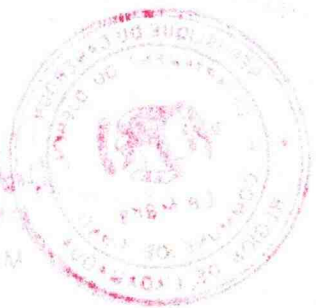
AMPLIATION

- DDMAP
- ARMP/AD ✓
- DDDEPAT
- DDDDEVEL
- CIPM
- GROUPEMENT ETS Y-TANKO ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU
- AFFICHAGE /ARCHIVES



1505 RYA 1 B

RECEIVED
15 APR 1950
U.S. AIR FORCE
WORLD HEADQUARTERS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE TIBATI

B.P. 51 TIBATI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

TIBATI COUNCIL

P.O BOX 51 TIBATI

**COMMUNIQUE N°011 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL
D'OFFRES N°003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2026 DU 02/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DU LAMIDAT DE TIBATI.**

Financement : Budget d'Investissement Public 2026

Le Maire de la Commune de Tibati porte à la connaissance du candidat ayant participé à l'Appel d'Offres dont l'objet est susmentionné que son **GROUPEMENT ETS Y-TANKO ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU**, a été déclaré attributaire du marché relatif audit Appel d'Offres pour un montant de **49 999 990(TTC en FCFA)** et un délai d'exécution de **05 mois**.

L'Entreprise retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache du Chef Service des Marchés pour la suite de la procédure.

AMPLIATIONS :

- DD/MAP
- DD/EPAT
- DDDDEVEL
- CIPM
- GROUPEMENT ETS
Y-TANKO ET ETS MOHAMADOU
MOUSTAPHA ISSIAKOU
- AFFICHAGE /ARCHIVES



TIBATI, Le **09 AVR 2026**

LE MAIRE (Maitre d'Ouvrage)

Yankou Issiakou
Officier de l'Ordre du
Mérite Camerounais

100 100 100

RECEIVED
OFFICE OF THE
DIRECTOR OF
GENERAL INVESTIGATIONS
U. S. DEPARTMENT OF JUSTICE
WASHINGTON, D. C.

